

Silverwax 28

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Silverwax 28
Autres moyens d'identification	NETTOYANT SANS FROTTAGE POUR VOITURE ET CAMION
Famille du produit	Nettoyant
Fabricant	Laboratoire Hygienex Inc. 6400 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 (418) 522-2332 www.hygienex.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, (613) 996-6666
Numéro de la FDS	28

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

- P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection.

Intervention :

- P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Identificateur du produit : Silverwax 28 - Ver. 1

FDS No. : 28

Date de préparation : le 20 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage :

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Éthylène Diamine Tétra-Acétique	60-00-4	5-10	Sans Objet	Sans Objet
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	3-7	Sans Objet	Sans Objet
Dodecylbenzene sulfonate de sodium	25155-30-0	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Sodium Metasilicate	6834-92-0	1-5	Sans Objet	Sans Objet

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas. Produit chimique sec, eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂).

Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de

Identificateur du produit : Silverwax 28 - Ver. 1

FDS No. : 28

Date de préparation : le 20 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

l'éliminer de façon appropriée.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, liant universel, sciure (bran de scie)).

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter de respirer ce produit. Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, frais.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

Protection des voies respiratoires

Utiliser une protection respiratoire à moins qu'une ventilation adéquate soit fournie ou l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont dans les limites recommandées d'exposition.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Violet.
Odeur	Fruitée
pH	12.8
Densité relative (eau = 1)	1.06
Solubilité	Très soluble dans l'eau
Autres informations	
État physique	Liquide

Identificateur du produit : Silverwax 28 - Ver. 1

FDS No. : 28

Date de préparation : le 20 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 06

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Oxydant fort.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Conditions acides (pH bas), congélation, chaleur. Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Chaleur. Hautes températures. Congélation. Lumière du soleil.

Matériaux incompatibles

Métaux (p. ex. aluminium), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides organiques (p. ex. acide acétique), acides inorganiques (p. ex. acide hydrofluorique).

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Dodecylbenzene sulfonate de sodium		480 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (rat)
Sodium Metasilicate	2.06 mg/kg (rat)	857 mg/kg (rat)	5000 mg/kg (rat)
Éthylène Diamine Tétra-Acétique		3030 mg/kg (rat)	5000 mg/kg (lapin)
Diethylene glycol monobutyl ether		5000 mg/kg (rat)	2764 mg/kg (lapin)

Oral ATEmix = 11403.87 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 22941.19 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant cutané.

Identificateur du produit : Silverwax 28 - Ver. 1

FDS No. : 28

Date de préparation : le 20 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 04 de 06

Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Dodecylbenzene sulfonate de sodium	1.67 mg/L (96 heures)	2.4 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		47.3 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures)
Sodium Metasilicate	2320 (96 heures)			
Diethylene glycol monobutyl ether	2400 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 48 heures; statique)	100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	3266	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, , N.S.A.BASIQUE (Sodium Metasilicate)	8	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

Identificateur du produit : Silverwax 28 - Ver. 1

Date de préparation : le 20 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 28

Page 05 de 06

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation	le 20 avril, 2018
Signification des abréviations	CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent
Références	Fiches signalétiques des fournisseurs, https://echa.europa.eu/fr/ http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx .
Autres informations	Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.